

De: concours@cdg19.fr
Envoyé: vendredi 26 octobre 2018 15:10
À: mairie.gumont@wanadoo.fr
Objet: Nouvelle actualité sur le site du CDG

Bonjour

Une nouvelle actualité a été ajoutée sur notre site internet.

Formation des Secrétaires de Mairie Remplaçants 2019

La formation des Secrétaires de Mairie Remplaçants, organisée conjointement par le Centre de Gestion, le C.N.F.P.T et Pôle Emploi, avec le concours de tuteurs eux-mêmes secrétaires de mairie confirmés est reconduite en 2019. La formation qui aborde les grandes activités du métier de secrétaire de mairie et de la gestion d'une agence postale communale, se déroulera de février à mai 2019. Elle a pour objectif de former 15 personnes qui seront ensuite recrutées par le Centre de Gestion et mises à disposition des collectivités et établissements adhérents au Service Public de l'Emploi Temporaire qui solliciteront le C.D.G en vue d'assurer le remplacement d'agents indisponibles ou en cas d'accroissement d'activité.

Ce cycle de formation s'adresse à des candidats :

- **titulaires d'un titre ou diplôme de niveau Bac + 2** dans les domaines administratif, juridique, comptable ou ressources humaines
- **inscrits comme demandeur d'emploi auprès de Pôle Emploi**
- **disponibles** à partir du mois de février 2019
- **mobiles** à l'intérieur du département (permis de conduire et véhicule indispensables).

Les dossiers de candidatures pour la formation des SECRETAIRES DE MAIRIE REMPLACANTS 2019 sont à retirer au CENTRE DE GESTION du 8 novembre au 12 décembre 2018 inclus :

- **par voie postale**(en adressant un courrier au Centre de Gestion de la CORRÈZE accompagné d'une enveloppe format 16 x 23 cm affranchie au tarif lettre 50 g en vigueur)
- **par retrait direct** au Centre de Gestion aux heures d'ouverture
- **en téléchargeant le dossier d'inscription :cliquer ici pour télécharger le dossier.**

Dans tous les cas, le dossier d'inscription accompagné des pièces demandées devra être déposé ou envoyé au Centre de Gestion, **au plus tard le 14 décembre 2018.**

Les résultats des présélections seront portés à la connaissance des candidats **à partir du 7 janvier 2019 (date prévisionnelle susceptible de modification).**

Vous retrouverez cette actualité en vous rendant sur le site à l'adresse suivante : <http://www.cdg19.fr> et en vous identifiant (login + mot de passe)

Le Centre de Gestion de la Corrèze

Vous retrouverez cette actualité en vous rendant sur le site à l'adresse suivante : <http://www.cdg19.fr> et en vous identifiant (login + mot de passe)